



HAL
open science

L'horizon matière de l'habiter

Julie Cattant

► **To cite this version:**

Julie Cattant. L'horizon matière de l'habiter. Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 2013, 9, 10.4000/paysage.12302 . hal-02114789

HAL Id: hal-02114789

<https://hal.science/hal-02114789>

Submitted on 1 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'horizon matière de l'habiter

Dwelling on the Horizon

Julie Cattant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12302>

DOI : [10.4000/paysage.12302](https://doi.org/10.4000/paysage.12302)

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique

Julie Cattant, « L'horizon matière de l'habiter », *Projets de paysage* [En ligne], 9 | 2013, mis en ligne le 20 décembre 2013, consulté le 18 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12302> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.12302>

Ce document a été généré automatiquement le 18 novembre 2020.

Projets de paysage

L'horizon matière de l'habiter

Dwelling on the Horizon

Julie Cattant

- 1 Tout projet de modification de notre milieu, qu'il soit architectural ou urbain, aux confins de la campagne ou au cœur de la ville, concerne la question du paysage. L'architecte, l'urbaniste, le paysagiste, et plus largement l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la conception et la réalisation d'un projet, portent en effet la responsabilité de préserver, de créer ou de rendre possible un paysage partageable. Au-delà de sa dimension esthétique, c'est le pendant éthique du paysage que je veux envisager. Les philosophes Robert Damien (1999) et Catherine Grout (2011) soulignent en effet la portée éminemment politique du paysage. La recherche présentée ici fait en tout cas de l'habiter l'enjeu de la relation entre l'architecture¹ et le paysage, abordé par un de ses composants emblématiques: l'horizon. Cet habiter, dont le sens sera précisé, implique de multiples modalités relationnelles – entre l'homme et l'architecture, entre l'homme et le paysage, entre l'homme et le monde, entre l'homme et les hommes, entre l'architecture et le paysage... Pour l'architecte, nous verrons que c'est sans doute par la recherche d'un accord entre ces différents termes que les relations entre l'architecture et l'horizon font sens. À ce titre, l'horizon pourrait bien devenir une matière de l'habiter et permettre ainsi d'engager la conception des espaces architecturés dans une véritable éthique.
- 2 Le travail de recherche présenté ici est mené dans le cadre d'une thèse en architecture actuellement en cours et intitulée « Habiter l'horizon ». L'architecture à l'épreuve. Il s'agira préalablement de préciser l'acception du paysage utilisée dans cette étude et d'évoquer ses liens avec l'horizon. Après avoir montré la nécessité de l'horizon, le constat de sa négligence situera l'enjeu de ce travail dans les zones urbaines à l'écart des centres historiques. Les thèmes de recherche associés à la problématique de la thèse prendront alors leur source dans l'analyse des horizons² du quartier de La Duchère, à Lyon. Cette présentation s'achèvera avec le commentaire succinct de trois études de cas tirées de l'analyse d'un corpus de six architectes.

L'horizon et le paysage

Le paysage : représentation, expérience, invention et relation

- 3 Les acceptions du paysage sont multiples. Anne Cauquelin montre qu'il s'agit d'un mot « vague » et d'un « objet flou » dont « les limites ne sont pas définies ». « Terme élastique », le paysage du géographe n'est pas celui du phénoménologue, du peintre ou du paysagiste (Cauquelin, 1995, p. 453). Sans nier l'intérêt de cette « logique du vague », il est indispensable de préciser le point de vue avec lequel cette recherche aborde la question du paysage, entre représentation, expérience et invention.
- 4 Historiquement parlant, le paysage est profondément lié à la représentation. En effet, la naissance du mot semble indissociable de l'art pictural (Franceschi, 1997) et de la genèse de la peinture de paysage, conjointement à celle de la perspective. Au-delà de la représentation picturale, le paysage apparaît comme une représentation culturelle influencée par des schèmes collectifs et une perception individuelle³. Le paysage peut ainsi devenir le reflet d'une identité ou l'emblème d'un groupe social⁴. Par-delà le champ de la représentation, les héritiers de la phénoménologie décrivent le paysage comme une expérience. La philosophe Catherine Grout l'envisage en effet comme un mode d'être et une expérience du sentir. Michel Collot le considère « comme un phénomène » et place sa perception en amont de sa représentation ou de sa modification (Collot, 2011, p. 18). Les sens introduisent également à une expérience sensible du paysage⁵. Une troisième acception est celle qui touche à son invention : le paysage envisagé comme projet ou création. Anne Cauquelin montre ainsi que « nous "faisons" du paysage » en usant d'outils « rhétoriques » : mise à distance, cadrage, métaphore... (Cauquelin, 2002, p. 113). Les paysagistes en particulier envisagent le paysage du point de vue de l'action de l'homme (Corajoud, 2010 ; Lassus, 1994). De la représentation à son invention en passant par son expérience, le paysage semble se scinder en des perspectives distinctes. Pourtant, la recherche présentée ici prétend au contraire relier ces acceptions. En effet, la représentation du paysage ne peut se faire que par la médiation d'une expérience. Le projet de paysage n'est par ailleurs possible qu'en référence à des représentations (croquis, influences de schèmes picturaux⁶ ou architecturaux), en lien avec une expérience éprouvée lors des visites du site, et sous condition d'une anticipation de l'expérience corporelle de l'homme dans le paysage. C'est à l'articulation de ces trois modes d'existence du paysage que les liens entre l'architecture et l'horizon seront étudiés. Le paysage sera donc envisagé comme une relation : entre représentation, perception et invention, mais aussi entre l'homme et son environnement, entre l'homme et l'architecture, entre les hommes, et entre l'architecture et le paysage.
- 5 Dans ce travail de thèse l'horizon n'est ainsi jamais envisagé du seul point de vue de la représentation. Les enjeux qu'il supporte dépassent la simple valorisation d'une vue ou d'une image attrayante. Comme le paysage, l'horizon ne prend sens que dans son articulation à une expérience corporelle et spatiotemporelle.

Horizon et paysage : liens et écarts

- 6 Si l'horizon et le paysage semblent indissociables, il n'en a pas toujours été ainsi. Michel Collot, précurseur en France d'une recherche sur l'horizon, a le premier reconstitué

l'évolution historique du terme (Collot, 1988). En analysant ses définitions successives et ses occurrences dans la littérature, il montre que son usage est attesté au XIII^e siècle dans le champ de l'astronomie. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, il définit la limite d'un univers parfaitement achevé, et ce n'est qu'à partir des Lumières que l'horizon, emblème de la raison, s'ouvre vers l'infini. Les romantiques en font ensuite un espoir d'idéal et ce n'est qu'au XX^e siècle que la modernité se détourne d'un horizon qui, à la suite des grandes guerres, devient le reflet des illusions et le lieu de l'errance. Céline Flécheux, philosophe et historienne de l'art, rédige la seconde thèse importante sur l'horizon. Elle souligne qu'il entre dans le vocabulaire artistique à la Renaissance grâce aux traités de perspective et qu'il s'ancre dans le champ de la représentation (Flécheux, 2005, p. 101). Dès lors, paysage et horizon seront définitivement liés. Michel Corajoud considère ainsi que l'horizon est « consubstantiel » au paysage, qu'il est « son double » (Corajoud, 2010, p. 197, 202). Pour Michel Collot, il n'y a « pas de paysage sans horizon », car il est une « structure » du paysage (Collot, 1988, p. 11, 21). Sa disparition relève du « cauchemar ». Catherine Grout ravive également l'attache entre le paysage et l'horizon lorsqu'elle fait référence à Erwin Straus (Grout, 2011). Néanmoins, la permanence de ce lien mérite d'être reposée dans le champ architectural : l'horizon est-il inévitablement lié à la question du paysage dans le domaine de l'architecture ? Peut-il y avoir un horizon sans paysage ?

L'horizon nécessaire

- 7 L'horizon, nécessaire au paysage pour certains, l'est en tout cas à notre existence. Il nous ramène en effet à notre dimension humaine. Indissociable du corps – « J'ai un horizon parce que j'ai un corps ; l'un et l'autre tracent les limites de ma finitude. » (Collot, 1988, p. 15) –, il nous rappelle en ce sens notre lien indissoluble avec la Terre. La part d'invisible qu'il conserve à son revers introduit l'altérité dans notre paysage : à l'horizon il y a l'Autre. Ce hors-cadre nous assure que nous ne sommes ni seul ni tout-puissant⁷. Comme le montrent Michel Collot et Céline Flécheux, l'horizon témoigne également de notre dimension culturelle et de notre histoire collective. À l'échelle de l'architecture, les relations à l'horizon engagent des éthiques singulières. S'il n'a cessé de se réinventer au cours de l'histoire, l'horizon est aujourd'hui souvent délaissé par les architectes et absent des villes contemporaines. C'est dans le constat préoccupant de cette double négligence que ce travail trouve son origine.

L'horizon négligé

- 8 La complexification des développements urbains, l'accélération des mutations dont la ville fait l'objet, le constat d'une forme de perte de contrôle des qualités spatiales et relationnelles de l'urbain, et ce, à l'heure où les réglementations s'accroissent, conduisent certains architectes à considérer le paysage sous l'angle du scepticisme.
- 9 Face à ce qu'il nomme la « Ville générique » ou encore le « Junkspace » – résidu de ce que la modernisation a construit – l'architecte Rem Koolhaas refuse toute idée de composition ou d'articulation spatiales. En se libérant du « carcan de l'identité » la « Ville générique » renonce aux relations formelles entre l'architecture et son contexte (Koolhaas, 2011, p. 81, 49). Héritiers de la représentation et de la perspective, le paysage et l'horizon se rattachent historiquement aux notions d'organisation et de composition

spatiale ; envisagés ainsi ils s'opposent aux préoccupations de Koolhaas. L'historien Antoine Picon montre par ailleurs l'engouement de nombreux architectes⁸ pour l'enveloppe, lieu du retour de l'ornement (Picon, 2010, p.138). Si la différence traditionnelle entre l'intérieur et l'extérieur est remise en cause, « l'opposition [...] entre l'édifice et le paysage, se trouve également ébranlée » (*ibid.*, p. 91). Dans ce contexte où les motifs sont le plus souvent reproduits à l'infini, le paysage semble parfois contenu et créé par la surface du bâti et l'horizon évacué. La montée en puissance de « l'affect architectural » et la recherche de sensations liées aux interactions entre l'homme et l'architecture (*ibid.*, p. 109) se focalisent sur des rapports de proximité avec l'objet ou sur des interactions technologiques, excluant là encore la relation visuelle aux lointains⁹. Les exemples précédant remettent en question les processus traditionnels de conception – composition, articulation... Ce n'est ni le paysage ni la relation à l'horizon qui les guident mais leur dépassement. Pourtant, certains architectes créent du paysage en dehors de toute relation contextuelle. Le Rolex Learning Center de SANAA, inauguré en 2010, recrée ainsi un paysage intérieur en pentes douces et en courbes, à l'image d'un paysage collinaire. Le centre des sciences Phaeno, achevé par Zaha Hadid en 2005, constitue également un paysage architectural. Dans ces deux projets, le paysage architectonique ne s'inscrit toutefois pas en relation délibérée avec le paysage des alentours mais forme un univers en soi : si le Phaeno est sur de larges pilotis, le Rolex Learning Center se décolle du sol au gré de ses courbes. L'horizon n'appartient pas au paysage ainsi créé. Dans les approches décrites ici, la perte de contact avec le sol et le milieu physique conduit à une architecture qui s'autonomise et se disjoint du paysage et de l'horizon. À une époque où la négligence du milieu terrestre met en danger l'humanité, la déconnexion entre l'homme et son environnement et l'effacement de son horizon soulève des interrogations éthiques.

- 10 Certes, du cœur de nos métropoles l'horizon brille le plus souvent par son absence. Pour Michel Corajoud, cette obstruction est un problème majeur de la ville contemporaine : « tous les horizons se ferment. Il n'y a plus de lointains, plus de paysage » (Corajoud, 2010, p. 207). L'architecte Claude Parent est encore plus dramatique : « La ville est maudite dans la mesure où elle nous dérobe l'horizon. » (Parent, 2011.) Généralement, qu'elle soit dense ou diffuse, la ville fait disparaître les lointains. Au-delà des centres historiques, la plupart des périphéries manquent de lisibilité. Pourtant, le relâchement du tissu urbain et ses interruptions forment un terreau possible pour l'émergence d'un horizon au sein de nos paysages urbains les plus problématiques. Malgré leurs défaillances, ces zones urbaines complexes ne pourraient-elles pas être l'occasion de créer un nouveau rapport à l'horizon ? Elles forment en tout cas le substrat et la cible de cette recherche qui encourage leur mutation à partir de leur relation à l'horizon. C'est dans ce quotidien urbain là que l'enjeu de l'horizon est le plus vif.
- 11 Après avoir repris les constats qui forment les racines et les motivations de cette thèse, il s'agit maintenant de préciser sa problématique et d'évoquer l'étude du grand ensemble qui formera son prologue et ouvrira ses thèmes de recherche.

Habiter l'horizon

- 12 L'hypothèse principale qui forme le socle de cette recherche est que l'horizon engage l'habiter, autrement dit, que la manière dont l'architecture est mise en relation avec

l'horizon engage les conditions de possibilité de l'habiter. Il s'agit donc de montrer que les relations entre l'architecture et l'horizon sont signifiantes et qu'elles permettent de réinterroger de manière novatrice l'habiter. La seconde hypothèse est que le ménagement de l'horizon dans l'architecture et l'urbain favorise particulièrement l'habiter. Ce travail ambitionne donc de comprendre comment et pourquoi l'horizon joue un rôle dans l'habiter, autrement dit, de cerner les conditions qui permettent « d'habiter l'horizon ».

- 13 L'enjeu d'une recherche sur les relations entre l'horizon et l'architecture est de montrer que ces relations – représentées, pensées et inventées par l'architecte, et expérimentables corporellement – sont l'occasion de penser la manière dont l'homme s'accorde avec le monde par l'intermédiaire de l'architecture. En concevant l'accord de l'homme avec l'architecture, de l'homme avec le paysage, de l'homme avec les autres hommes, de l'architecture avec le paysage..., les relations entre l'horizon et l'architecture agissent comme les révélateurs d'une manière d'habiter et d'un mode d'être. L'horizon permet ainsi d'interroger de façon novatrice et originale cet accord entre les êtres et les choses que certains architectes nomment harmonie, mesure, justesse ou rencontre.

Habiter... l'horizon

- 14 La notion d'habiter, définie initialement par Heidegger (Heidegger, 2008, p. 170 *sq.*), n'a cessé d'être reprise et réinterprétée par des philosophes, des sociologues, des géographes, des architectes, des urbanistes..., à tel point que le sens du terme s'en est parfois trouvé réduit à la notion d'appropriation ou d'habitat. Pour ce qui me concerne, il s'agit au contraire de revenir à l'origine heideggérienne du terme afin d'y apporter les nuances et les dépassements nécessaires. Pour Heidegger, « habiter est la manière dont les mortels sont sur terre », ce n'est donc pas être logé, car l'habiter déborde de l'habitation et de l'être pour les penser ensemble. Cette manière d'« être sur terre comme mortel » se déploie dans un « ménagement » qui constitue le trait fondamental de l'habitation. Les mortels habitent en ménageant ce qu'Heidegger nomme le « Quadriparti » : la terre et le ciel, les divins et les mortels. Si l'habitation du monde semble s'inscrire dans la stabilité et la familiarité, c'est paradoxalement le déracinement qui est « le seul appel qui invite les mortels à habiter ». Malgré son intérêt, la notion heideggérienne de l'habiter comporte des limites. En effet, l'importance du corps a sans doute été négligée par le philosophe, comme l'ont montré Maurice Merleau-Ponty, Henri Maldiney ou Benoît Goetz. Si Heidegger introduit par ailleurs une dialectique entre demeure et errance, il n'insiste pas sur le mouvement¹⁰ et sa dimension spatiotemporelle – le rythme¹¹. C'est donc en considérant l'habiter comme un rythme qui engage corporellement l'homme que j'envisage les relations entre l'architecture et l'horizon.
- 15 « Habiter l'horizon » est une expression paradoxale, à la limite du sens. C'est pourtant celle qui a été choisie pour le titre de cette thèse. Le sens commun renvoie l'habiter à la proximité, à l'intimité du chez-soi et non à l'inatteignable des lointains. Comment habiter un lieu inaccessible ? Habiter l'horizon s'apparenterait donc en premier lieu à un fantasme eschatologique : celui d'un homme rêvant de franchir l'au-delà. L'acceptation que je propose ici est plus ouverte et insiste sur l'accord possible entre l'horizon et l'habiter. En faisant se rencontrer ces deux termes, l'hypothèse posée est

qu'habiter c'est avoir un horizon, autrement dit que c'est parce que l'homme habite qu'il a un horizon. Habiter l'horizon serait donc un mouvement entre proche et lointain, entre recueil et déploiement : un rythme existentiel.

La Duchère, prologue à la recherche

- 16 C'est par une étude de la présence de l'horizon dans le quartier de La Duchère à Lyon – de l'observation *in situ* aux projets successivement conduits – que cette recherche s'initie. Cette analyse est en cours et ses conclusions restent en suspens, mais je ferai une brève synthèse de son intérêt et de son rôle. La Duchère fait partie des territoires à l'écart des centres historiques cités précédemment et où l'enjeu de l'horizon est le plus notable. Situé sur un promontoire, le plateau de La Duchère constitue la « troisième colline de Lyon » ; c'est donc un repère visuel et un horizon emblématique du paysage lyonnais. Sa situation géographique et sa nature topographique rendent l'horizon omniprésent. Le quartier a fait l'objet de réflexions d'ensemble à deux reprises : lors de sa construction au début des années 1960, et depuis 2001 dans le cadre du très ambitieux Grand projet de ville (GPV). Si le premier projet était dans la lignée de la charte d'Athènes, le projet actuel d'en démarque – destructions de barres, îlots de plus faible hauteur, mixité... Ils illustrent tous deux des visions urbaines caractéristiques de leur époque. La question du paysage s'est posée différemment chaque fois, mais dans une certaine cohérence. La quantité et l'accessibilité des matériaux d'étude et la présence d'associations d'habitants solides favorisent les recherches. Analyser les horizons d'un grand ensemble, c'est finalement s'approcher au plus près des problématiques quotidiennes de l'habiter contemporain.
- 17 L'étude de La Duchère sert de prémices à la thèse et permet de dégager l'amorce des thèmes de recherche : la perception de l'horizon, la verticalité de l'architecture face à l'horizontalité de l'horizon, les relations du quartier avec les paysages proches et/ou lointains, le lien entre les déplacements des habitants et les vues sur l'horizon, la singularité des horizons de La Duchère, l'ouverture à un paysage à moitié masqué par l'horizon... sont autant de thèmes suggérés par cette étude. Les premières hypothèses présentées ici devront être confirmées par l'approfondissement de l'étude.
- 18 L'observation et les entretiens avec quelques habitants montrent que l'architecture agit sur notre *perception* de l'horizon. Par ailleurs, les grands ensembles et leurs rénovations mettent en évidence deux modes de relation au paysage : la *verticalité* des années 1960 qui instaure une position dominante et privilégie la vue panoramique sans obstacle ; l'*horizontalité* des rénovations actuelles qui reprend contact avec le sol. Désormais, l'échelle humaine et le paysage *proche* sont valorisés, le quartier renoue ainsi avec le parc du Vallon qui le jouxte. En revanche, le grand paysage et l'horizon semblent au premier abord demeurer à l'écart des préoccupations du projet. La destruction d'environ 1 700 logements situés dans des barres prive certains habitants de la présence quotidienne de l'horizon. Le projet des années 1960 affirmait en effet une relation forte avec les *lointains*. L'alignement de hautes barres rendait le quartier extrêmement visible depuis les alentours et formait une barrière visuelle qui se substituait presque à l'horizon. Les premières recherches menées laissent à penser que le privilège accordé aux lointains s'accompagnait d'une attention moindre à l'égard du paysage proche. Si l'homme habite l'architecture avec son *corps* et par le *mouvement*, rien ne permet pour l'instant de penser que les deux projets l'ont anticipé. Le projet des

années 1960, à l'instar de la plupart des grands ensembles, a-t-il été conçu à partir d'une vision de survol, en dehors de tout engagement corporel à l'échelle du sol ? Celui des années 2000 intègre-t-il le mouvement du corps dans sa conception ? L'observation des lieux montre en tout cas que l'horizon est fragmenté et qu'il n'est pas ménagé, à l'instar des composantes géographiques et paysagères où s'inscrit le plateau. Si le cœur du quartier est métamorphosé, en dehors du parc du Vallon, les limites de La Duchère qui ouvrent sur l'horizon ne sont pas intégrées aux réflexions. Paradoxalement, le projet du GPV semble privilégier une vision urbaine et paysagère *globale*. Autrement dit, il constitue un quartier conforme à l'image attendue de la ville contemporaine, au détriment de certaines spécificités paysagères. La singularité des horizons de La Duchère, en particulier à l'est du quartier, n'est pas valorisée. Cet *in situ*, le projet des années 1960 l'avait sans doute déjà omis. Finalement, l'horizon ne semble jamais avoir été un élément fédérateur pour La Duchère. Pourrait-il pourtant être l'occasion d'accueillir la présence de l'*autre* et de repenser le cohabiter ?

Les horizons des architectes

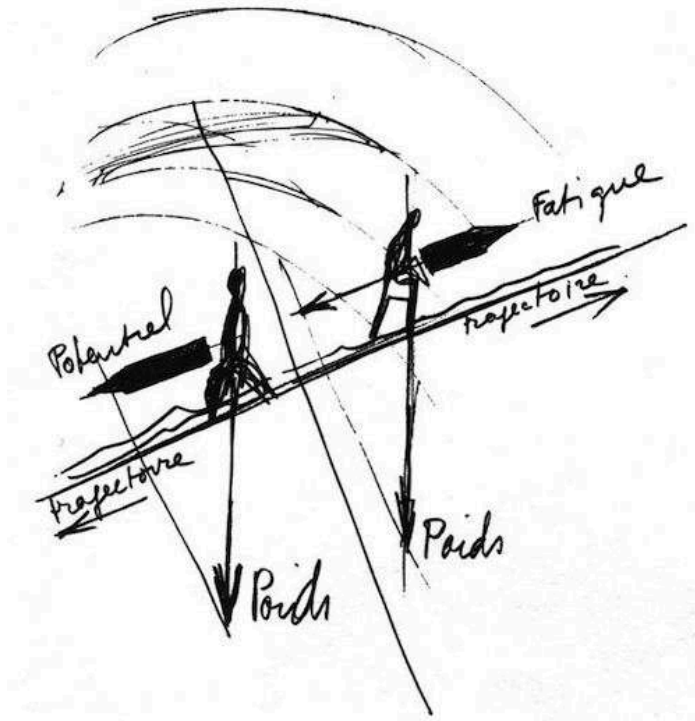
- 19 Si l'étude de La Duchère soulève des questionnements et ouvre des thèmes de recherche, elle n'offre pas de solutions. *A priori*, les horizons de La Duchère ne participent pas à la constitution d'un espace commun. Pourtant, certains architectes reconnus ont montré un véritable intérêt pour l'horizon. En en faisant le support d'une réflexion éthique, ils apportent la preuve que l'horizon peut jouer un rôle dans l'habiter. L'étude de ces architectes offre ainsi des pistes de réflexion pour répondre aux questions soulevées par La Duchère. Elle s'appuie tout d'abord sur des observations *in situ*, mais aussi sur d'autres supports de représentation et d'expression de l'architecture – dessins, plans, croquis, écrits, discours... C'est donc en mesurant les écarts entre les horizons physiquement observables et ceux dessinés ou décrits que cette étude est menée. Les six architectes étudiés – Le Corbusier, Claude Parent, Alvaro Siza, Henri Gaudin, Pierre-Louis Faloci, Marc Barani – ont été choisis suivant des critères : leur lien avec les thèmes et les questions posés, la quantité et l'accessibilité des matériaux d'étude (Europe proche), l'époque (du Mouvement moderne à nos jours), l'échelle (de l'édifice au quartier), le programme. La singularité de chaque projet et de chaque architecte est telle que les méthodes d'analyse s'adaptent à leurs particularités.
- 20 Je vais présenter succinctement trois exemples extraits du corpus étudié. Ces architectes, en établissant des relations à l'horizon, tentent tous de faire « habiter l'horizon », autrement dit, d'accorder des éléments disjoints – homme et architecture, homme et paysage, homme et monde, homme et hommes, architecture et paysage... Il s'agit ici d'examiner trois manières d'habiter l'horizon en s'appuyant sur les notions de corps, de rythme et d'ouverture, et de les articuler aux thèmes de recherche soulevés par l'étude de La Duchère.

Le corps en mouvement, de l'oblique à l'horizon – Claude Parent

- 21 Claude Parent, architecte français né en 1923, crée le groupe Architecture Principe en 1963 avec Paul Virilio. Ensemble, ils inventent la « fonction oblique » et brisent la norme de l'orthogonalité qui régit le plus souvent la constitution de l'urbain. Leur

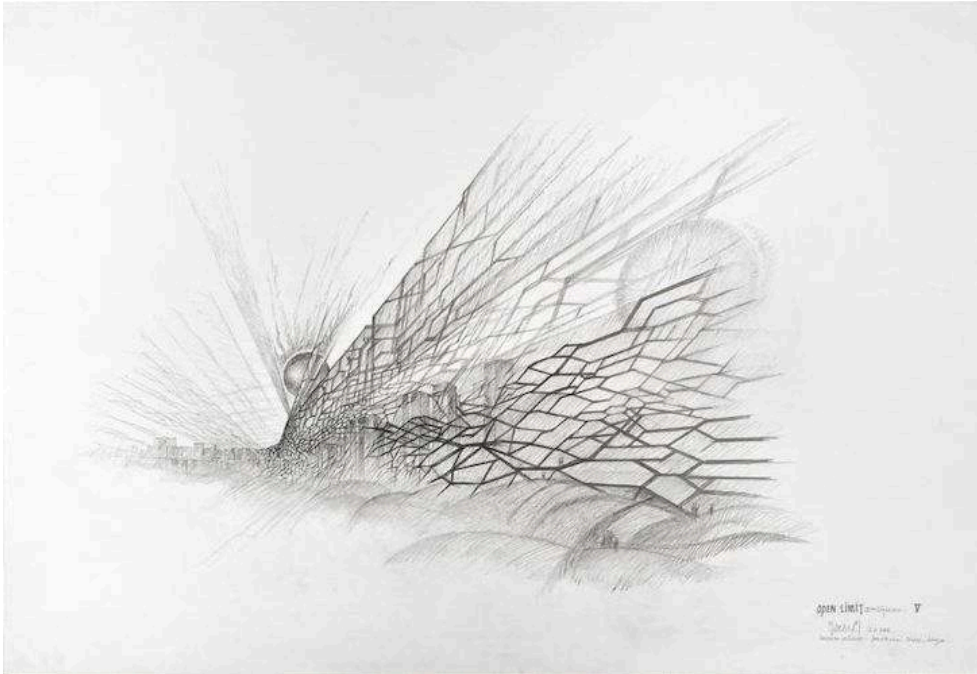
objectif, qui fait scandale, est d'éliminer la verticale et l'horizontale au profit de l'oblique.

Figure 1. Dessin de Claude Parent extrait du livre Parent, C., *Entrelacs de l'oblique*



- 22 Le Corbusier, tenant de l'architecture moderne, avait pourtant affirmé la suprématie de l'angle droit (Le Corbusier, 1923). Il était pour lui la représentation abstraite du corps humain dressé puissamment face à un horizon (Le Corbusier, 1994, p. 76-77). Claude Parent et Paul Virilio refusent cette posture orthogonale et inclinent le sol pour déséquilibrer le corps et le mettre en mouvement : « Combien de fois a-t-on dit de l'homme qu'il était vertical (gravité) et frontal (esthétique). Et combien de fois faudrait-il répondre que l'homme n'agit que dans le déséquilibre permanent [...] L'homme toujours en mouvement rompt à chaque instant la position de stabilité. » (Parent, 1981, p. 107.) L'oblique modifie l'inclinaison du buste et la relation tactile entre le pied et son support. L'objectif de Claude Parent est de mettre l'homme en mouvement, de lui faire éprouver corporellement, y compris par l'effort, ses actions. Il conquiert ainsi une nouvelle liberté : « Le choix de l'itinéraire est libre. [...] Le fluide humain peut battre à son rythme. » (Parent, 2007, p. 230.) La relation à l'horizon est bouleversée par la fonction oblique. Elle n'est plus frontale et figée mais mue par un corps dynamique : « L'expérimentation remplace la contemplation. » (Parent, 1997.) Si le corps n'est plus perpendiculaire au sol, l'horizon est lui aussi affecté par l'oblique. Certains dessins récents de l'architecte montrent des structures obliques qui colonisent le paysage jusqu'à un horizon incliné.

Figure 2. Claude Parent, *Incision urbaine. Pénétration solaire horizon* (série *Open Limit*), 2012



- 23 L'oblique du sol et de l'horizon, conjuguée à la mise en mouvement du corps, révolutionne le rapport de l'homme à l'architecture et au monde. En effet, pour Claude Parent, l'intérêt de l'oblique est la mise en marche physique et morale d'un homme qui franchit les lointains. Ses récits prophétiques et tragiques annoncent ainsi le retour des migrations humaines : « La grande migration intègre l'horizon comme un ailleurs en mouvement. » Finalement, par une quête qui vise à « pratiquer l'horizon », Claude Parent espère un nouveau car, « derrière l'horizon et sa frénétique recherche, se trouve l'invention d'une nouvelle société humaine, [...] une façon neuve, IMAGINÉE de « vivre et d'habiter ensemble » ». Engagé dans une véritable « chasse » à l'horizon, l'homme redonne sens à son existence en retrouvant la curiosité ancestrale qui l'avait conduit à peupler la terre. La cosmogonie décrite par Claude Parent fait de l'horizon le but à jamais renouvelé d'un changement social profond. Depuis les lointains, l'horizon agit sur le corps. Moteur, c'est une ressource pour l'homme : l'horizon est l'« aliment impératif de la vie urbaine » que l'on peut « goûter », « déguster » ou « digérer ». Ce champ lexical enjoint au rapprochement de l'horizon au plus près de l'intimité corporelle. Claude Parent appelle ainsi à « [tutoyer] en direct l'horizon », à le « côtoyer » et à le « rencontrer » (Parent, 2011). Il exhorte à « faire entrer l'horizon dans la ville » (*ibid.*) et propose des « incisions » pour le révéler par fragments. L'horizon agit alors comme un événement et une fracture qui renverse l'ordre urbain établi : « L'horizon doit s'imposer à l'homme dans la ville sans préparation organisée. Il doit être présent dans son évidence. Il est ! » (*ibid.*).

Le rythme des horizons – Le Corbusier

- 24 Le Corbusier est véritablement obsédé par l'horizon. Les occurrences dans ses écrits, ses croquis ou ses projets sont considérables. L'étude de l'horizon est l'occasion de reconsidérer son œuvre et de dépasser le discours doctrinal de l'architecte. L'horizon

est le témoin d'une pensée dualiste qui annonce son propre dépassement. C'est au cœur d'un rythme qui contredit le dualisme qu'il se déploie.

- 25 Chez Le Corbusier, l'horizon est pluriel et sa nature non univoque. L'expression récurrente « quatre horizons » est pour lui un leitmotiv¹². Cette division suivant les points cardinaux est d'abord le signe d'une vision rationnelle et objective du monde. Elle témoigne aussi du rapprochement de l'horizon et du cosmos. La pluralité de l'horizon est également perceptible dans l'expérience dynamique de ses architectures. Si « l'architecture n'est pas un phénomène synchronique, mais successif, fait de spectacles s'ajoutant les uns aux autres et se suivant dans le temps et l'espace » (Le Corbusier, 1977, p. 75), alors les relations à l'horizon ne prennent sens que par le mouvement du corps dans l'espace architectural. Les façades en pan de verre du couvent de La Tourette sont représentatives de cette démultiplication de l'horizon liée aux déplacements de l'observateur¹³. Cette pluralité de l'horizon fait écho à un dualisme qui oscille entre objectivité et subjectivité, universel et sensible. Pour Le Corbusier l'horizon est absolu : « toujours semblable », « infrangible » et « inflexible » (Le Corbusier, 1966, p. 125, 42 et 7), il est permanent et universel. C'est l'horizontalité qui le caractérise le mieux, en écho à la verticalité de l'homme et à l'angle droit (Le Corbusier, 1923a). Pourtant, si l'horizon est épuré et abstrait, il rapproche également l'universel du sensible et du monde ambiant. Sa dimension poétique le rend ainsi support d'envolées lyriques (Le Corbusier, 1966). Les relations entre l'architecture et l'horizon sont au cœur de l'« émotion plastique » (Le Corbusier, 1923b, p. 175). Le thème de l'« espace indicible » entretient quant à lui de nombreuses affinités avec l'horizon, signe de son ouverture à l'irrationnel. Les rôles joués par l'horizon dans l'œuvre de Le Corbusier sont majeurs. Au couvent de La Tourette, l'horizon est un élément instaurateur qui fonde le processus de conception. À l'origine du premier trait, il est au cœur du récit fictionnel de Le Corbusier qui retrace la genèse de l'œuvre¹⁴. Puissance de création, l'horizon introduit également une instabilité dynamique, voire un rythme dans l'espace architectural. C'est ainsi que le parcours d'accès au couvent enchaîne les séquences d'ouverture et de fermeture à l'horizon, dans un rythme qui empêche toute posture catégorique de domination¹⁵. Les horizons de Le Corbusier introduisent la question de l'habiter. C'est dans le cadre d'une prophétie qui fait de l'horizon le symbole d'une société nouvelle que l'architecte engage une éthique plus vaste. Dans ses réflexions sur l'habitat, Le Corbusier utilise ainsi l'horizon pour redonner de la dignité aux hommes. Mais, si l'objectif de l'architecte est de redonner des horizons aux hommes, ceux-ci sont assimilés à un homme universel sans individualité. Pour Le Corbusier, l'habiter est synonyme d'occupation, il n'y a donc aucune trace du « ménagement » heideggérien. C'est là la trace d'un dualisme qui oppose l'homme à son milieu, l'architecture à la nature, et le corps à l'esprit.
- 26 Chez Le Corbusier, l'horizon agit en définitive comme un révélateur de contradictions. Son caractère instaurateur montre qu'il est une véritable matière d'architecture, et son instabilité met en question la coexistence d'éléments ou de postures contraires. En révélant la présence d'éléments opposés, l'horizon permet leur coexistence par la mise en place d'un rythme qui autorise à passer de l'un à l'autre sans qu'aucun ne s'annule. Et pourtant, le rythme des horizons s'adresse à un homme universel et laisse peu de place à l'altérité et à la coexistence avec d'autres rythmes. Si les horizons de

Le Corbusier manifestent une pensée dualiste, ils annoncent sa mise en crise et son dépassement.

L'ouverture de l'horizon au musée du Mont-Beuvray – Pierre-Louis Faloci

- 27 Le dernier exemple est l'occasion d'illustrer la puissance d'ouverture de l'horizon pour l'architecture. Il s'agit d'évoquer le musée du Mont-Beuvray, construit par Pierre-Louis Faloci. Pour cet architecte qui « procède par attitude paysagère » (Faloci, 1994, p. 85), l'architecture s'apparente en somme à un « système optique » où l'horizon tient un rôle majeur. Son obsession pour l'optique, la perspective, la hauteur d'œil ou le cadrage se conjuguent chez lui dans une véritable « culture du regard¹⁶ ». Son « éducation de l'œil » trouve ses premiers fondements chez Le Nôtre et Hubert Damisch. Elle s'enrichit par ailleurs d'une exploration passionnée de « l'outil du regard » qu'est le cinéma (Antonioni, Kurosawa...). Le musée, inauguré en 1995, est construit en lisière d'une forêt qui s'élève vers l'ancienne cité celte de Bibracte, objet d'un vaste programme de fouilles depuis 1984. L'exposition permanente s'organise sur deux niveaux bordés d'un côté par la forêt, de l'autre par une clairière. Le parcours longitudinal en rez-de-chaussée, qui mène de l'accueil à la terrasse, est particulièrement exemplaire. Côté clairière l'horizon est complètement masqué par un mur en pierre suspendu. Côté forêt, l'espace intérieur s'ouvre en direction des fouilles archéologiques, « sujet » du musée. Droit devant, une porte vitrée donne au loin sur la terrasse. Des voiles de béton disposés à distance égale, perpendiculairement au parcours, ponctuent méthodiquement le cheminement, à la manière d'un tempo. Ce séquençage est repris dans la progression des matériaux et la dissociation des éléments architectoniques. Cette scansion générale, qui régule le parcours comme l'architecture, semble s'apparenter à une cadence. Or, la cadence n'a pas la capacité d'ouverture du rythme (Maldiney, 2012). Répétition du même, elle correspond au temps régulier de l'horloge. L'oblitération de l'horizon, associée à un système architectonique répétitif, pourrait bien enclaver le visiteur dans un espace obsessionnel et clos. Et pourtant, au niveau de la terrasse, la cadence devient rythme dans un dénouement qui contredit l'enfermement. Une fois la porte vitrée franchie, la terrasse-plateforme s'ouvre graduellement sur le paysage. Dans une mise en scène spatiale rythmée, le paysage apparaît enfin dans toute sa splendeur, et l'horizon se découvre au fond de la vallée, en direction du village de Glux-en-Glenne. Alors que le parcours interne du musée semblait ordonnancé de façon métronomique et close, la dilatation progressive vers le paysage vient au contraire projeter le visiteur vers l'horizon. Ce déploiement vers l'ouvert prend d'autant plus de force qu'il a été précédé par un repli cadencé. Le rythme architectural renvoie l'horizon à sa puissance d'ouverture.
- 28 Si chacun de ces architectes propose – explicitement ou implicitement – une définition de l'horizon singulière, ils ont en commun de ne jamais l'envisager de manière littérale, comme une simple ligne. Bien au contraire, il est pour eux à l'origine d'une expérience spatiotemporelle dont l'enjeu est l'habiter. C'est ainsi que l'horizon se révèle instaurateur et moteur, puissance de création et d'événement. Il s'articule à une pensée de l'habiter qui interroge l'accord entre les hommes et le monde. Si les perspectives de développement d'un grand ensemble comme La Duchère semblent *a priori* éloignées de telles architectures, il n'en est rien. Les thèmes et les questionnements qui s'y font jour convergent en effet dans la même direction. La singularité d'œuvres architecturales

hors norme pourrait bien permettre de repenser les horizons ordinaires des citoyens d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- Berque, A., (dir.), *Cinq Propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, 1994.
- Cauquelin, A., *L'Invention du paysage*, Paris, PUF, 2002.
- Cauquelin, A., « Paysage et environs, une logique du vague », *Critique*, Paris, vol. 51, n° 577-578, juin-juillet 1995.
- Collot, M., *L'Horizon fabuleux*, Paris, Librairie José Corti, 1988, t. 1 et t. 2.
- Collot, M., *La Pensée paysage*, Arles, Actes Sud, 2011.
- Corajoud, M., *Le Paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Arles, Actes Sud, 2010.
- Damien, R., « Paysage et citoyenneté », *Le Paysage, sauvegarde et création*, Seyssel, Champ Vallon, 1999.
- Descola, P., « Les formes du paysage », cours au Collège de France, 2011-2012, <http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/#|m=course|q=/site/philippe-descola/course-2011-2012.html>, consulté le 3 décembre 2012.
- Faloci, P.-L., Lavalou, A., « L'attention au lieu. Pour une écologie du regard », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 293, Paris, juin 1994.
- Faloci, P.-L., « Esthétique de la menace », entretien de Chaillot du 7 juin 2010, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2010, vidéo de 118 min.
- Flécheux, C., « Horizon et représentation », thèse de doctorat en philosophie, université Paris ouest Nanterre La Défense, 2005.
- Franceschi, C., « Du mot paysage et de ses équivalents », *Les Enjeux du paysage*, Bruxelles, Ousia, 1997.
- Grout, C., « Paysages et horizons », dans « Cycle Paysage et Photographie », Maison européenne des sciences de l'homme et de la société, 6 décembre 2011, <http://publi.meshs.fr/ressources/paysage-horizon>, consulté le 3 décembre 2012.
- Heidegger, M., *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard, 2008.
- Koolhaas, R., *Junkspace*, Paris, Payot et Rivages, 2011.
- Lassus, B., « L'obligation de l'invention du paysage aux ambiances successives », *Cinq Propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, 1994.
- Le Corbusier, « L'angle droit » et « L'ordre », *L'Esprit Nouveau*, Paris, n° 18, novembre 1923a.
- Le Corbusier, *Vers une architecture*, Paris, Flammarion, 1923b.
- Le Corbusier, « L'espace indicible », *L'Architecture d'aujourd'hui*, Paris, novembre-décembre 1946.
- Le Corbusier, *Le Voyage d'Orient*, Paris, Les Éditions Forces Vives, 1966.

- Le Corbusier, *Le Modulor*, Paris, Denoël Gonthier, 1977.
- Le Corbusier, *Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Altamira, 1994.
- Maldiney, H., *Regard, Parole, Espace*, Paris, Éditions du Cerf, 2012.
- Parent, C., *Entrelacs de l'oblique*, Paris, Éditions du Moniteur, 1981.
- Parent, C., Virilio, P., *Architecture principe, 1966 et 1996*, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 1997.
- Parent, C., *Colères et Passions*, Paris, Éditions du Moniteur, 2007.
- Parent, C., « Horizon », *Spéciale'Z*, Paris, ESA, n° 2, 2011.
- Parent, C., « Horizon x horizon », article manuscrit non édité, 3 mai 2011.
- Picon, A., *Culture numérique et architecture*, Basel, Birkhäuser, 2010.
- Younès, C., *Henri Maldiney. Philosophie, art et existence*, Paris, Éditions du Cerf, 2007.

NOTES

1. Dans cet article, le terme d'architecture est entendu au sens large (édifice architectural, ensemble urbain ou projet paysager). Il s'agit d'évoquer les espaces architecturés, c'est-à-dire modifiés par la main de l'homme et pensés par l'architecte pour contribuer à habiter un milieu.
2. Si le terme horizon employé au singulier évoque sa dimension universelle et générale, le passage à la réalité du projet et du *in situ* révèle des horizons pluriels et singuliers.
3. Augustin Berque et Anne Cauquelin considèrent le paysage comme une élaboration culturelle.
4. Voir les articles de Michel Conan et de Pierre Donadieu (Berque, 1994).
5. Bernard Lassus rappelle la dimension tactile du paysage (Berque, 1994). Catherine Grout fait appel à la nuque, au pied et au bassin pour exprimer l'expérience du paysage.
6. Pour Philippe Descola : « Tout paysage se fixe comme tel par comparaison avec un archétype. »
7. L'horizon « introduit une brèche inguérissable dans ma souveraineté. Inscrivant dans mon environnement la marque de mon altérité, il me dépossède de ce que, grâce à lui, je croyais posséder à moi tout seul » (Collot, 1988, p. 17).
8. Herzog et de Meuron, l'OMA, Foreign Office Architecture, Sauerbruch Hutton...
9. La tour interactive D-Tower de Lars Spuybroek est particulièrement représentative de cette mouvance.
10. Georges-Hubert de Radkowski a parfaitement montré l'importance du mouvement dans l'habiter.
11. Si Bachelard appelle à une « rythmanalyse », Maldiney fait du rythme la clé de voûte de l'habiter. Les travaux de Chris Younès et de Michel Mangematin dans le cadre des publications du réseau Philau ont particulièrement montré l'importance du rythme existentiel mis à jour par Maldiney pour penser l'architecture.
12. Voir ses descriptions de la villa Savoye ou de la chapelle de Ronchamp et les occurrences dans *Précisions* (Le Corbusier, 1994, p. 4, 50 et 145).
13. Pour l'analyse de La Tourette voir : Cattant, J., « Les horizons de Le Corbusier », mémoire de DPEA, ENSAPLV, 2010.
14. *Ibid.*
15. « Au fond, un rythme n'est fait que de mutations. Ces mutations sont des substitutions réciproques et totales d'opposés complémentaires. » (Maldiney, 2012).
16. Les expressions entre guillemets sont de Pierre-Louis Faloci.

RÉSUMÉS

Le travail de recherche présenté ici aborde le paysage par un de ses composants emblématiques : l'horizon. Si le paysage réunit la représentation, l'expérience et l'invention, l'horizon est quant à lui analysé sous l'angle de ses relations à l'architecture et à l'urbain. L'hypothèse est que l'horizon engage l'habiter et qu'il questionne l'accord entre l'homme, l'architecture, le paysage, et la société. C'est dans les zones urbaines périphériques où l'horizon est négligé que cette étude trouve son fondement éthique et politique. De l'analyse du quartier de grand ensemble de La Duchère à Lyon, à l'étude d'architectes particulièrement intéressés par l'horizon, cette recherche insiste sur la nécessité des relations entre l'architecture et son milieu. Elle interroge également l'accord entre l'architecture et les hommes que certains architectes nomment harmonie, mesure, justesse ou rencontre.

The doctoral research here submitted addresses landscape through one of its emblematic elements: the horizon. If landscape unites representation, experience and invention, as for the horizon, it is considered from the perspective of its relationships with architecture and urban space. The hypothesis is that the horizon involves dwelling and interrogates the concord between man, architecture, landscape and society. It's at the outskirts, where the horizon is often ignored, that this study finds its political and ethical realities. From the analysis of the "La Duchère" neighborhood in Lyon to the study of architects especially interested in the horizon, this research insists on the necessity of relationships between architecture and its environment. It also interrogates the concord between architecture and mankind that some architects name harmony, measure, meeting or correctness.

INDEX

Mots-clés : horizon, paysage, habiter, architecture

Keywords : horizon, landscape, dwelling, architecture

AUTEUR

JULIE CATTANT

Architecte DPLG, Julie Cattant est doctorante en architecture à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette - laboratoire Gerphau (3^e année) et enseignante vacataire à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon.
cattantjulie[at]gmail[dot]com